



LES NORMES HQE

Les quatorze cibles de la Qualité Environnementale à connaître...

En 1973, date du premier choc pétrolier, tous les secteurs d'activité sont touchés, et en particulier celui de la construction.

Les coûts liés à la réalisation d'un logement explosent, la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) voit le jour.

La HQE concerne plus particulièrement la construction et la maîtrise des impacts du bâtiment sur l'environnement.

Ce ne sont pas moins de 14 "cibles" réparties en quatre thèmes qui définissent cette démarche.

Quant aux impacts que la construction aura sur l'environnement, il sera minimisé de façon durable : cela passe par le choix des matériaux de construction, la prise en compte de la gestion et la maintenance du bâtiment, et le

en 4 familles : la première est l'écoconstruction, avec comme cibles " la relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat ", " le choix intégré des procédés et produits de construction ", et

" le confort thermique ", " le confort acoustique ", " le confort visuel ", et " le confort olfactif ".

La quatrième et dernière famille est dédiée à la santé, en préservant " des conditions sanitaires ", " la qualité de l'air " et " la qualité de l'eau ".

■ De quelle manière l'adopter ?

Bien qu'il existe 14 cibles dans la démarche HQE, toutes ne sont pas réalisables au même moment. Il est donc important d'établir une liste des objectifs à atteindre parmi ces 14 cibles, ce sera le rôle du maître d'ou-



© Doreen Salcher

cas échéant de la déconstruction. Enfin, des performances énergétiques meilleures favorisent la diminution de l'effet de serre, lequel est à l'origine des désordres climatiques.

■ Les 4 axes de la Qualité Environnementale

Les 14 cibles qui définissent cette démarche sont réparties

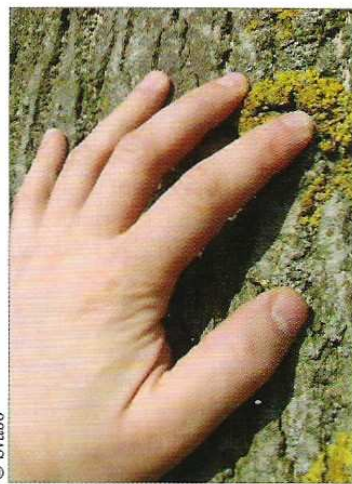
" un chantier à faibles nuisances ".

La deuxième, l'éco-gestion, se définit par " la gestion de l'énergie ", " la gestion de l'eau ", " la gestion des déchets d'activités " et " l'entretien et la maintenance ".

La troisième famille préférera cibler le confort, en favorisant



© Nazar Chabane



© Svabo

■ La démarche HQE c'est quoi ?

Avant toute chose, la démarche HQE n'est pas un label supplémentaire. Elle consiste en une démarche de gestion de projet.

En adoptant cette démarche, un bâtiment conçu, réalisé et géré selon elle présentera des qualités architecturales, fonctionnelles, d'usage...

Article de Hubert Magazine N° 58



© Philippe Flament - <http://maison-solaire.chez-alice.fr>

vage. Les quelques-unes qui auront été sélectionnées sont celles pour lesquelles un maximum d'efforts sera donné.

Pour celles qui n'auront pas eu la faveur du maître d'ouvrage, elles devront cependant répondre aux exigences de conformité à la réglementation en cours.